Graines d'entrepreneurs

Les élèves de 3e du collège Notre-Dame-de-Liesse[1], dans l'Aisne, ont monté une mini-entreprise avec l'aide de professionnels. Ils ont appris à équilibrer un budget, composer avec la loi du marché, pratiquer la conciliation. Ils ont aussi découvert les vertus d'une gestion solidaire.

VIRGINIE LERAY

Ingénieuse, pratique et dotée d'un design à la mode : cette pochette en tissu jean, avec fermeture Éclair et compartiments de rangement pour l'équerre, la règle et le rapporteur, évite que ce matériel fragile de géométrie ne se casse dans les cartables… C'est la « Pocket Jeans » intégralement conçue par la classe de 3e du collège Notre-Dame-de-Liesse, organisée en « mini-entreprise ». L'aventure, proposée par l'association Entreprendre pour apprendre (*cf.* encadré), a servi de fil rouge aux heures d'itinéraires de découverte professionnelle. Et la petite affaire des collégiens a remporté le concours régional organisé à Beauvais en mai dernier, menant nos entrepreneurs en herbe jusqu'à la finale nationale au Sénat, à Paris[2].

© V. Leray

Une aventure. *Partir d'une idée pour arriver à un objet commercialisable…*

Comme « en vrai », tout a commencé par la collecte d'un capital de départ réuni grâce à l'introduction fictive en bourse de l'entreprise et à la vente d'actions dans l'entourage des élèves. Des donations ont plus que doublé la mise[3]. *« Il a ensuite fallu trouver une idée originale mais réalisable, donc pas trop coûteuse et qui plaise à tout le monde »,* se souvient Philippine, la jeune directrice générale de la mini-entreprise. Pas facile de trancher entre l'éponge avec liquide vaisselle intégré, la cuillère amovible pour personne âgée, le chariot intelligent qui organise le tri sélectif des ordures… *« Ça a été un véritable apprentissage de la démocratie »,* se félicite Francine Normand, la directrice de l'établissement. À chaque étape, depuis la création des statuts et la définition de l'organigramme de l'entreprise, les décisions ont été prises en concertation puis arrêtées par un vote.

Cette immersion dans la vie active a été riche de bien d'autres enseignements. À commencer par *« une petite leçon de management »,* bien intégrée, si l'on en croit Véronique Weymeersch, consultante, coordinatrice régionale d'Entreprendre pour apprendre et tutrice de la mini-entreprise liessoise : *« Ce groupe s'est vraiment distingué par sa cohésion et un partage des tâches en bonne entente. Il n'y a pas eu, comme parfois, de querelles de personnes. Les éléments moteurs ont toujours agi avec un grand sens de la conciliation. »*

Slogan accrocheur

Les élèves ont aussi dû dépasser leur timidité pour rendre leur statut d'entrepreneur crédible : *« Nous avons été très impressionnés par leur prestation orale au cours des assemblées générales, où ils ont dû prendre la parole et argumenter leurs choix devant les actionnaires qui étaient pour eux des inconnus »,* note leur professeur principale, Marie Pargneaux, qui a encadré le projet à l'école. Au-delà de la responsabilisation des élèves, la mini-entreprise leur a permis d'instaurer un autre rapport avec les adultes et donc un lien supplémentaire avec les enseignants.

Une fois les plans, puis un prototype réalisé, les vieux jeans collectés et dûment repassés, des demandes de devis ont été adressées à plusieurs sous-traitants. Autant de démarches qui ont sollicité pleinement sens de l'initiative et débrouillardise. Au final, c'est le Centre d'aide par le travail (CAT) de Château-Thierry qui a assuré la confection de 200 pochettes. Ainsi, la « Pocket Jeans » est passée du stade de prototype à celui d'objet commercialisable… à distribuer. *« Ce processus recoupe exactement leur programme qui aborde la vie d'un objet sous l'angle économique »,* explique Robert Boitelle, professeur de technologie, qui a plus particulièrement suivi la comptabilité de la mini-entreprise. *« Mais attention, il s'agissait d'un accompagnement, je ne me suis jamais substitué à eux pour assurer la gestion ! »* précise-t-il. D'ailleurs, c'est Simon, le comptable en titre, qui récapitule le raisonnement à mener pour trouver le prix de vente viable de la « Pocket Jeans » :

> *« Le petit projet d'un petit collège, d'un petit village a abouti à une grande réalisation. »*

« Il a fallu calculer le prix de revient de l'objet, c'est-à-dire tout ce qu'il a coûté en fournitures et sous-traitance, le tout divisé par le nombre de trousses réalisées. À partir de là, nous avons dû arrêter un prix de vente qui ne soit pas trop élevé, pour rester compétitif mais qui permette quand même de rentrer dans les frais, en tenant compte des charges salariales et des impôts… »

Au passage, les élèves ont appris à décrypter une fiche de paie, com-

pris la signification de la TVA, de la CSG… autant de notions *« dont l'assimilation a été facilitée par l'aspect ludique, très concret, et le cadre parascolaire »*, poursuit Robert Boitelle. Or les élèves qui ne choisissent pas la filière économique n'auront plus l'occasion d'aborder ces sujets. Aussi Simon, se félicite d'avoir *« découvert un tas de choses que je n'imaginais même pas… Je pense que ça pourra me resservir car j'espère monter un cabinet vétérinaire plus tard »*.

Après l'étape du conditionnement, l'équipe des commerciaux a pris le relais. *« Nous avons travaillé à chercher un logo et conçu des affiches »*, commence Alizée, dont le dessin a été retenu et estampille chaque pochette. *« Puis nous avons organisé des ventes dans les écoles des environs »*, complète Jonathan, chef du service. Sans oublier la trouvaille d'un slogan accrocheur : *« Avec Pocket Jeans, tout est dans la poche ! »*

« C'est encore un exemple qui montre que rien n'aurait été possible sans l'implication de l'ensemble de l'équipe enseignante », fait remarquer Francine Normand. Elle précise : *« La professeur d'arts plastiques a supervisé la création du logo, et les professeurs de langue ont aussi été mis à contribution pour traduire le mode d'emploi. Cette mobilisation a eu des répercussions positives sur l'ensemble de l'établissement. »*

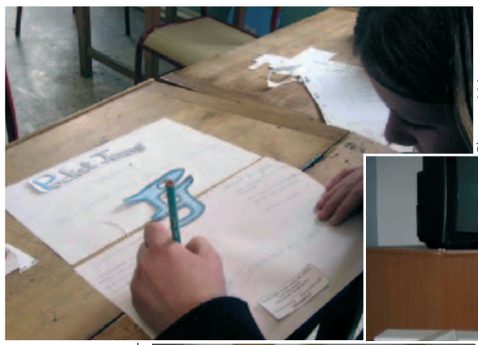

Photos : V. Leray

Dialogue et implication. *Confection d'affiches, mise en page du rapport d'activité, réunion de préparation à la finale nationale du 3 juin 2006 au Sénat…, des étapes importantes dans la vie de la mini-entreprise.*

Question piège

C'est en effet la solidarité qui a fait le succès de la mini-entreprise liessoise. Après avoir choisi de faire travailler les personnes handicapées d'un CAT, les élèves ont décidé de donner leurs bénéfices à l'Association de recherche contre le cancer (Arc) et renoncé au versement de leur salaire, tout symbolique qu'il soit.

« Avec la participation des familles et de l'ensemble de l'équipe pédagogique, le petit projet d'un petit collège, d'un petit village a abouti à une grande réalisation », se félicite Véronique Weymeersch. Et cette implication sérieuse de tous leur a été fort utile pour monter un sketch de présentation de leur société et rédiger le rapport d'entreprise qui a servi de base à leur prestation orale à la finale nationale au Sénat, à Paris. Ainsi, à la question piège du jury, *« Qui a participé le plus ? »*, Célia, la présidente, a répondu sans hésiter : *« Personne puisque, du début à la fin, cela a été un travail d'équipe. »* Un argument qui n'a pas suffi à les faire gagner, étant donné le niveau élevé de la compétition. Mais l'expérience, formatrice, les incitera peut-être à oser se lancer dans de futurs projets.

1. Institution Notre-Dame-de-Liesse (maternelle, primaire et collège). Adresse : 33 rue Abbé-Duployé, 02350 Liesse. Tél. : 03 23 22 20 25.
2. Le concours régional de Picardie se tient depuis quatre ans. Une finale nationale est organisée depuis deux ans à Paris, au Sénat, dans les catégories collège, lycée et CFA (centres de formation d'apprentis). Les 36 lycées lauréats de chaque pays européen adhérant à l'association ont concouru, du 3 au 6 août 2006, au championnat européen à Interlaken, en Suisse. C'est le lycée professionnel public des Jacobins de Beauvais, qui représentait la France.
3. Les mini-entreprises sont en général des SA au capital de 500 euros. Le collège de Liesse a bénéficié en plus de 600 euros de dons.

Un budget autonome pour les mini-entreprises

« Entreprendre pour apprendre » (anciennement connu sous le nom de Fédération des jeunes entreprises) a été créé en 1987. C'est une émanation française du mouvement *Junior Achievement* qui avait été lancé aux États-Unis par des chefs d'entreprise, dans les années 1920. Ils entendaient ainsi faciliter l'intégration future des jeunes dans le monde du travail, en proposant à des classes de vivre une expérience entrepreneuriale. En 2006, le mouvement compte 104 mini-entreprises, et son dynamisme augmente d'année en année. L'antenne picarde, dirigée par Marc Flecher, est ainsi passée de 17 mini-entreprises en 2005, à 34 l'an dernier et 60 pour cette rentrée. Cette croissance résulte notamment de nombreux partenariats avec le monde de l'entreprise et, plus récemment, avec le monde de l'éducation puisque les rectorats d'Amiens et de Lyon ont noué des conventions avec les antennes locales d'« Entreprendre pour apprendre » qui est aussi soutenu par l'enseignement catholique d'Ile-de-France.

Entreprendre pour apprendre fournit aux mini-entreprises, dont la durée de vie n'excède pas l'année scolaire, des supports et un suivi pédagogiques ainsi qu'un cadre juridique. Des conseillers viennent chaque mois contrôler les finances et valider les décisions, évitant ainsi tout dépôt de bilan. En échange, l'association perçoit une cotisation de 300 euros. Mais cette somme est prélevée sur le budget des mini-entreprises (*cf.* note 3 de l'article) qui fonctionnent donc en autonomie, sans peser sur les finances de l'établissement. En revanche, le succès de l'initiative dépend d'une implication forte des professeurs et de la direction qui ne doivent pas redouter de faire des heures supplémentaires bénévolement.

VL

Contact : Entreprendre pour apprendre, Citicenter, 19 Le Parvis - 92073 Paris-La Défense Cedex 37. Tél. : 01 46 98 05 32 Internet : www.jeunes-entreprises.org